



Groupe scolaire de Felleries
20, rue des Ecoles 59740 Felleries
Circonscription de Jeumont

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 5 JUILLET 2021


Membres du conseil d'école	Qualité	Emargement présence Le 05/07/2021	Emargement Approbation du PV du 22/03/2021	Membres avec voix consultative présents
Sabine Goguillon	Professeur	x	x	
Estelle Durant	Professeur	<i>Excusée</i>		
Quentin Lobry	Professeur	x	X	
Jocelyn Somon	Directeur Professeur	x	X	
Adèle Lefèbvre	Professeur	x	X	
Virginie Plumecocq	Professeur	x	X	
Pascal Noyon	Maire	<i>Excusé</i>	X	
Maryse Bernard	Conseillère municipale	<i>Excusée</i>	X	
Jean-Pascal Boisdenghien	Conseiller municipal	x		
Nadine Dubois	Conseillère municipale	x		
Chantal Naert	dden	x	X	
Sébastien Ribardière	Représentant(e) des Parents	<i>Excusé</i>		
Simone Grabowecki	Représentant(e) des Parents	<i>Excusée</i>		
Virginie Evrard	Représentant(e) des Parents	x	X	
Stéphanie Renuart	Représentant(e) des Parents	x	X	
Maud Brulé	Représentant(e) des Parents	x	X	

Ordre du jour

- 1) Effectif et organisation interne de l'école prévue pour l'année 2021/2022
Rythmes scolaires
- 2) Plan d'action pour l'année 2021/2022
- 3) Association et partenariat
- 4) L'aménagement de l'environnement
- 5) Informations et technologie
- 6) Budget fourniture et budget sortie scolaire
- 7) Rapport d'activités, rapport moral, bilan financier et vote du bureau de l'AEEF
- 8) Sécurité
- 9) Questions diverses

1) Les effectifs

Les effectifs		Les répartitions	
Effectifs 2020-2021	Préparation 2021-2022	Répartition par niveau 2020-2021	Prévisions par niveau 2021-2022
0 INSCRIT	0 INSCRIT	CYCLE I	CYCLE I
0 ADMISSIBLE	1 ADMISSIBLE	TPS	TPS
107 ADMIS	100 ADMIS	PS	PS
0 Admis accepté	10 Admis acceptés	MS	MS
0 réparti	10 répartis	GS	GS
0 non réparti	0 non réparti	CYCLE II	CYCLE II
107 Admis définitifs	90 Passages dans l'école	CP	CP
107 répartis	90 répartis	CE1	CE1
0 non réparti	0 non réparti	CE2	CE2
0 bloqué	17 RADIÉS	CYCLE III	CYCLE III
0 en attente d'INE	17 passages hors école	CM1	CM1
7 RADIÉS	0 sans passage	CM2	CM2
		TOTAL	TOTAL
		107	113

 [Les statuts administratifs](#)

CLASSE MS GS	MS - GS	20
CYCLE 1 PS-TPS-MS	TPS - PS - MS	16
CYCLE 2 CP CE1	CP - CE1	22
CYCLE 2 et 3 CE1 CE2 CM1	CE1 - CE2 - CM1	23
CYCLE 3 CM	CM1 - CM2	19

- Nombre de radiations effective sur l'année scolaire : 10 élèves
- Inscriptions en attente du dossier : 4 élèves

A la rentrée 2021 est prévu 107 élèves

- Mme DURANT : 16: TPS/PS/MS
- Mme GOGUILLON: 20: MS/GS
- Mme BURY : 22: CP/CE1
- Mme LEFEBVRE : 23: CE1/CE2/CM1
- M. SOMON : 19: CM1/CM2

Soit une moyenne de 21 élèves par classe.

Rythme scolaire : pas de changement d'horaires pour la rentrée prochaine. Les horaires sont précisé dans le règlement intérieur.

2) Projet d'école

Le projet d'école a été présenté lors du conseil du 13 mars 2019 et validé par les membres du conseil d'école pour une durée de 5 ans.

Actions du projet d'école 2021/2022

- APC : A la rentrée, améliorer la fluidité de la lecture chez les CE1.
- Escrime
- Projet éducation artistique et culturel : le fantastique
Sortie au Musverre sur le thème de l'alphabet
- Anglais : Une liaison école collège à travers un auteur, Roald Dahl
- Musique : La Chorale : cycle 2, cycle 3
- Sport :
Piscine au Val Joly : seuls les GS de Maternelle peuvent y participer. Des parents bénévoles devront passer l'habilitation afin d'encadrer les enfants.
Voile : une classe transplantée « catamaran » en cycle 3. D'autres sorties seront proposées au cours de l'année
Athlétisme : projet du cycle 1 au cycle 3
Randonnée : projet du cycle 1 au cycle 3
Cyclotourisme : projet cycle 3 / 6e
Escrime du cycle 1 au cycle 2
- Développement durable : poulailler pédagogique, Cueillons la nature, nettoignons la nature, Les écoles fleuries
D'autres problématiques pourraient être envisagées : cantine bio, économie d'énergie, organisation d'un pédibus ou vélo bus, organisation du covoiturage... mais cette évolution demandera un engagement de la communauté éducative.
- Enseignement moral et civique : un conseil de coopération effectif dans chaque classe, élection de délégués à partir du CP.
Le passage de l'attestation 1^{er} secours et de l'attestation de 1^e éducation routière.
- Littérature : Un projet autour de l'écrivain jeunesse Roald Dahl avec l'école de Solre et le collège, le rallye lecture
- Mathématiques : concours Kangourou et Koala, concours Mathador, rallye Calculatrice
- Les événements annuels qui vont ponctuer l'année : spectacle et goûter de Noël, soirée Cabaret, fête du printemps, et des parents, fête des écoles, expositions semestrielles, réunions bilans.
- Ecole et cinéma
- Fête du court métrage

3) Association et partenaires

- Les 1ers partenaires sont les parents d'élèves. Leur engagement est un véritable atout pédagogique pour l'école.
Une journée « cyclo » sera proposée en fin d'année au cycle 3. L'idée pour 2021/2022 serait d'anticiper les beaux jours afin de débrouiller tous les élèves et ensuite de se déplacer à vélo. Des parents bénévoles devront passer un agrément afin de participer aux sorties. Sans ce levier, impossible d'organiser une sortie sur route.
Différentes sorties demanderont des accompagnateurs. La piscine demande qu'au moins un parent passe un agrément afin d'accompagner les GS à la piscine.
- Mme Detrichez et Monsieur Visse, voisins de l'école, dans la mise en place du poulailler pédagogique.
- Le parc naturel régional de l'Avesnois et le verger de la Taille Pionne dans le cadre de l'opération « Cueillons la nature »
- La 3CA dans le cadre des ateliers « Chant'école ».
- L'Amicale laïque en tant que partenaire financier.
- La commune en tant que partenaire financier.
- Le Val Joly en tant que structure de proximité développant un pôle sportif.

4) L'aménagement de l'école

Points soulevés :

- **La cour de récréation**

En élémentaire

Un préau a été aménagé à la place des anciennes toilettes. Pourrait-il être nettoyé et terminé pour la rentrée Il sera fini pendant les vacances.

Concernant le tracé des terrains de sport, Monsieur Somon avait envoyé un projet d'aménagement à la commune ainsi que le dossier technique afférent en juin 2019. Cet aménagement repose sur l'activité « athlétisme. L'équipe pédagogique A donc travaillé sur une programmation athlétisme pour la rentrée 2020. Ce projet n'a pas pu être mis en place car les tracés n'ont pas été faits.

Mme BERNARD a promis que ces tracés seraient faits pour la rentrée prochaine.

En maternelle

Une étude par l'équipe pédagogique sera faite afin de connaître les besoins des enfants. Cette cour doit être nettoyée régulièrement. Le changement de la grille d'entrée serait souhaitable.

- **Les jardins :**

En élémentaire,

Des arbres de haute tige ont été replantés par la commune. Les fruitiers implantés lors des opérations « Cueillons la nature » ont repris. Un potager essaie de voir le jour mais le terrain est très pauvre.

Travaux : La rampe d'accès doit être nettoyée des restes de bitume et autres pierres car elle est dangereuse.

Il faut également débarrasser les grilles, tôles et encombrants qui se trouvent dans le jardin et qui sont dangereux pour les élèves.

Le préau pourrait être équipé d'une gouttière afin de récupérer les eaux pluviales dans la cuve des anciennes toilettes.

Le poulailler pédagogique a vu le jour malgré l'opposition de certains membres du conseil municipal. M SOMON précise que le conseil municipal s'est d'abord opposé à ce projet pour diverses raisons (financière, de santé). M SOMON rappelle que le conseil municipal peut ne pas voter une subvention mais ne peut intervenir sur le projet pédagogique qui avait été validé en conseil d'école. Seul le conseil d'école a ce pouvoir. M SOMON remercie Madame Grabowecki, Madame LESPILETTE, Monsieur VISSE et Monsieur LOBRY pour l'aménagement de ce poulailler.

En maternelle, un potager a vu le jour grâce à la mobilisation de l'équipe et de quelques parents

- **L'aménagement mobilier**

Un casier par élève serait intéressant dans chaque classe d'élémentaire.

La restauration du mur de la classe chorale où se trouve le tableau serait un plus.

5) L'aménagement technologique de l'école

- Le site informatique : L'équipe pédagogique aimerait que le site reste en l'état afin de valider les compétences numériques des élèves. Les tablettes qui équiperont l'école n'ont pas la même utilité que des ordinateurs de bureau. Si la commune souhaite néanmoins diminuer la location du site, diminuer de 12 à 6 ordinateurs est envisageable.

- La commune a déposé un projet numérique afin d'équiper l'école de tablettes. Nous n'avons pas à l'heure actuelle de réponse concernant cette demande. Néanmoins, afin d'anticiper, il serait souhaitable de passer à la fibre. De plus, une attention particulière doit être donnée au wifi car les tablettes fonctionneront grâce à ce signal.

- Les TBI : toutes les classes sont équipées d'un TBI. Dans la classe de CM, une révision du vidéoprojecteur a été demandée et devrait avoir lieu courant juillet ou août.

6) Budget et subventions

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les différentes subventions versées cette année.

- Le budget fourniture scolaire et matériel pédagogique : 5000€(45€ par enfant)
Quand cette subvention sera-telle versée par la commune sur le compte de l'école ?
Le papier a été commandé par le biais du groupement de commandes proposé par la 3CA.
La librairie a été commandée auprès de la Fabrique à rêves, à Fourmies.
Les fournitures scolaires ainsi que quelques livres ont été commandés sur le réseau Savoir plus, regroupement d'éditeurs.
- Le budget Subvention Transport : 1870€ (17€ par élève).
- Subvention exceptionnelle : une subvention de 300€ sera être versée pour la volière.

7) L'AEEF

L'AEEF est une association de gestion financière. Elle est agréée par les services de l'Education Nationale. Elle gère la photographie scolaire, la coopérative, les diverses opérations de financement des projets, les rentrées d'argent liquide aux différentes manifestations. Son conseil d'administrations élu par les membres du conseil d'école.

L'AEEF

Rapport financier

- Compte AEEF : 1 246.34€
- En caisse : 113.76€
- Livret A : 408,19€

Composition du bureau

- Le président est M SOMON
- La vice-présidente était Mme DEHEN
- La trésorière est Mme RENUART
- La secrétaire est Mme LEFEBVRE
- La secrétaire adjointe est Mme DURANT

Le bureau sera renouvelé lors du 1^{er} conseil d'école en octobre 2021. Une discussion devra avoir lieu quant au fonctionnement de cette structure qui selon Monsieur Somon pourrait être plus transparente.

8) Sécurité extérieure

Elémentaire

- La mise en sens unique de la rue des écoles à partir de septembre 2021
- Le problème de stationnement lui existe toujours. Certains parents ont demandé au directeur que des places de parking soient tracées et que le passage protégé soit protégé et dégagé.
- Un aménagement pour garer son vélo sera installé par la commune dans la cour de récréation.

Maternelle

- La grille extérieure de la maternelle est en mauvais état.

9) Questions diverses

Une aide aux devoirs est-elle pensable en plus de la garderie ?

Oui, c'est pensable mais le protocole sanitaire freine cette action. De plus, pour mettre en place cette aide, des parents bénévoles prendraient les choses en main. Aujourd'hui, aucun volontaire ne s'est déclaré.

A quoi sert la coopérative ?

Pourquoi doit on participer alors qu'il y a une coopérative ?

M Somon informe l'assemblée que toute participation des parents concerne les activités hors temps scolaire et que toute activité durant le temps scolaire se doit d'être gratuite si inscrite au projet d'école. Bien entendu, cette règle peut être flexible car certaines opportunités sont à saisir. Le conseil de coopération de chaque classe gère les dons faits par les parents et cette somme d'argent peut servir à financer une action qui n'était pas prévu au projet d'école. Mais il est vrai que cette participation peut être en deçà du coût réel d'où cette demande de participation aux parents.

Pourquoi n'y a-t-il que 2 classes qui font une sortie ?

Chaque professeur est en droit d'organiser une sortie ou non. C'est un libre choix pédagogique

Serait-il possible d'éviter de faire entrer les maternels et les élémentaires aux mêmes heures ?

Serait-il possible d'éviter qu'une classe de maternelle commence à 9h ?

Oui, mais cela ne dépend pas de l'école mais plutôt du protocole sanitaire et des directives du ministère de l'Education nationale. Mais à la prochaine rentrée, il est prévu de reprendre aux horaires officiels inscrits dans le règlement intérieur.

Le président,
Jocelyn Somon

La secrétaire
Adèle Lefèbvre

Remerciements

A tous les parents qui se sont investis durant l'année scolaire,
Aux représentants de parents d'élèves,
A tous les parents pour leur patience et leur compréhension,
A la commune pour son soutien financier,
A l'Amicale laïque pour son soutien financier,
Aux différents intervenants qui nous ont amenés leurs compétences,
A la 3CA pour l'atelier Chant'école
A l'équipe enseignante pour son engagement,